

<https://ricochets.cc/Masques-perquisitions-abusives-chez-l-organisation-environnementale-Next-up-a-Crest.html>



Masques : perquisitions abusives chez l'organisation environnementale Next-up à Crest

- Les Articles -
Date de mise en ligne : jeudi 23 avril 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Nous relayons l'article du CAN 84, et Stop nucléaire 26/07 membre du collectif Arrêt du nucléaire apporte tous son soutien et sa solidarité aux membres de Next Up. Nous exigeons l'arrêt des poursuites contre ses militants et la restitution de son matériel. Les méthodes policières et gendarmesques allant jusqu'à un non-respect des mesures de sécurité liées au Covid 19, engagées contre ce collectif militant sont inacceptable. Nous ne laisserons pas criminaliser le mouvement social et les organisations qui dénoncent les méfaits de l'industrie nucléaire.
(Message de [STOP nucléaire](#) le 23 avril 2020)

► Voici l'[article publié par Coordination Antinucléaire du Sud-Est](#) :

L'organisation environnementale , antinucléaire et sanitaire Next-Up perquisitionnée ce mardi matin

Next-Up, organisation nationale environnementale dont le siège est situé en Drôme, et qui milite et informe depuis près de 20 ans contre le nucléaire, les radiations, le compteur espion Linky et la 5G, a été perquisitionnée ce mardi 21 avril 2020. Le président a été menotté et emmené en garde à vue, le domicile du vice-président a fait également l'objet d'une visite gendarmesque. Les locaux ont été mis sans dessus-dessous et du matériel a été saisi. Très en pointe dans l'aide à la protection des personnels soignants face au covid19 et à la pénurie institutionnelle de matériel, Next-Up est victime de l'incompétence et de la violence du pouvoir. Le CAN84 lui apporte son soutien.



Masques : perquisitions abusives chez l'organisation environnementale Next-up

"Next-Up" qui délivre gratuitement aux hôpitaux et Ehpad des masques FFP2 et FFP3 qu'elle a en stock s'est fait perquisitionner au petit matin ce mardi 21 avril 2020. Tout son stock, ses ordinateurs ainsi que les tenues et masques de protection ont été saisis. Le domicile du vice-président, médecin de 77 ans, est aussi perquisitionné. Tout comme l'aurait été le cabinet comptable de Next-Up afin de saisir la comptabilité et les relevés bancaires de l'association. Placé en garde à vue, menotté et interrogé pendant de très longues heures de 8h 45 à 20heures, le Président a retrouvé ses locaux sans dessus-dessous. Gendarmes de Crest et OPJ de Valence ont refusé sa demande de rencontrer le Procureur.

Ce qui est reproché à l'organisation est de ne pas avoir respecté, dans ses actions en faveur de ses soutiens, un énième et nouvel arrêté de réquisition qui concerne cette fois-ci non pas les masques FFP2 (1) mais les masques FFP3 ! Un nouveau décret pris en catimini : même les médias n'en ont pas fait état, par contre il a été publié au

Journal Officiel. Or l'organisation comme 99,9 % de la population ne lit évidemment pas le Journal Officiel ! Navigant à vue le gouvernement modifie ou annule le lendemain les dispositions qu'il a prises la veille plaçant tous les citoyens et les entreprises dans une situation intenable (cf : information du Medef à ses adhérents)

Une opération violente

Dès le début de l'opération quasi militaire, les gendarmes se sont octroyé tous les droits, même celui de bousculer pour passer, sans aucune précaution de distance du fait du Covid-19, ni pas plus de gants ni, pour certains, de masque. La seule chose que le Président pouvait faire était de rester assis sur un tabouret, menotté et prié fermement de la boucler.

Les OPJ en civil comme les gendarmes prenaient tout ce qu'ils voulaient, fouillaient de partout sans aucune gêne, à tel point qu'ils avaient recours sans arrêt à de nombreux cartons et sacs pour emporter leur butin. Pas loin d'une tonne de marchandise qu'ils ne savaient plus où placer dans leurs véhicules, fourgon inclus. Ils vidaient des cartons d'autres matériels pour les remplir de ce qu'ils prélevaient des quatre coins des locaux. Cela a duré plus de deux heures.

Avaient-ils un mandat ? ou pas ? "Je ne sais car je devais fermer ma gueule. Ils ont même perquisitionné notre appartement à l'étage. A leur sortie de l'ascenseur ma belle-mère malade et sénile presque grabataire et centenaire c'est approchée d'eux. Ils ne savaient que faire car ils ne s'y attendaient pas ! Ils se croyaient dans un film américain sans nul doute. Un expert informaticien de la PJ a voulu saisir le portable de ma femme qui est doté d'une webcam et qui lui sert tous les jours pour être en contact avec tous ses petits-enfants". Le gendarme-informaticien s'est assis et a analysé l'ordinateur sans rien dire puis a finalement abandonné sa saisie. Ses compères sont eux allés subitement aussi vers une armoire à dossiers suspendus, ont regardé toutes les étiquettes. Manque de chance il s'agissait de dossiers et papiers personnels comme chacun-e peut en avoir chez soi. Puis ils sont allés inspecter les chambres à coucher sans précaution aucune. "Ils étaient tellement nombreux, 7 ou 8 dans tous les coins, qu'il était évidemment impossible de les surveiller, par exemple n'importe qui aurait pu y mettre de la drogue ou je ne sais quoi d'autre et sa parole aurait été la vérité, la mienne mensonge évidemment. " La violence est bien présente. "Nous avons tous subi un viol, c'est comme cela que nous le ressentons tous, moi, ma femme, ma belle-mère et les amis." précise Serge Sargentini.

Et on en rajoute...

A cours d'arguments et d'arguties, les gendarmes on tenté, au cours de l'audition d'affubler ensuite Next-Up d'infractions complémentaires tel du travail dissimulé ou l'absence d'agrément pour la fabrication de gel hydroalcoolique. Comme s'il fallait un agrément pour fabriquer son gel comme le conseille l'OMS ! Et comme l'organisation travaille avec ses militants bénévoles, les enquêteurs ont fait chou blanc. A midi ces infractions étaient abandonnées. Mais la pression psychologique, la violence mentale et la tension exercée laissent des empreintes indélébiles. Encore plus marquantes que le fer des menottes, pendant plusieurs heures, autour des poignets d'un responsable associatif.

Next-Up exige la restitution du matériel (masques, gels, gants, tenues) qui ne relève pas de la réquisition gouvernementale décidée par un décret et qui ne fait pas partie de l'infraction reprochée avec notamment les masques spécifiques à la protection contre les particules radioactives (PRO FFP3 type R) qui font partie des outils d'action des militants.

Le CAN84 apporte son soutien à l'organisation Next-Up et s'interroge sur cette perquisition d'une association qui oeuvre pour le bien commun et contre les atteintes répétées à la santé des habitants. Cet acte des autorités s'inscrit de toute évidence dans la stratégie répressive d'État contre les mouvements sociaux, environnementaux, antinucléaires, populaires. Il démontre que le pouvoir affolé, incapable d'assurer la protection sanitaire des citoyens, s'engluie un peu plus dans l'allégeance aux puissances économiques oppressives et n'a comme seule volonté de poursuivre la guerre contre le peuple et ceux-celles qui se redressent et résistent.

Point de situation à 20h

Ce qui vient de se passer - la descente gendarmesque et l'intrusion dans la vie associative de militants, la violence psychologique exercée par les détenteurs de l'autorité d'État et les subtilisations de biens et matériels - préfigure que face une situation d'extrême urgence tel un accident nucléaire et une catastrophe atomique, le siège social de l'organisation serait donc immédiatement perquisitionnée avec saisie de tout le matériel de protection NBC contre les radiations nucléaires radioactives. Les autres organisations antinucléaires et leurs militants seraient aussi, sans nul doute, la cible de cette violence d'État.

Vers 18h le procureur de Valence a pris connaissance du dossier. A 18h30 il a donné ses conclusions, que les intéressés ne connaissent pas encore. Mais tout a alors changé à la gendarmerie. Tout gentils les uniformes sont revenus à la cellule où se trouvait le responsable de Next-Up qui a eu droit alors à un "Bonjour Monsieur" avant que de l'extraire de la cellule. Autrement dit le dossier ne tient pas la route et il ne peut y avoir de jugement. C'est pourtant ce que souhaitait Serge Sargentini : un tribunal comme tremplin et confrontation avec le Procureur. Mais pour ce dernier il s'agit de sauver les meubles de ces actes démesurés et perquisitions délirantes.

A qui le hold-up est-il destiné ? aux personnels soignants et des hôpitaux et ehpad ou bien aux hauts fonctionnaires ministériels et préfectoraux ? Voire au gradés de la gendarmerie et de la police ?

Le trésorier de l'organisation est venu chercher son président vers 20h, accompagné à la porte de la gendarmerie par deux gendarmes devenus subitement et extrêmement bienveillants. 12 heures de chaos et de déstabilisation, c'est toujours ça de pris pour un pouvoir et ses sbires aux abois.

Témoignage de Serge Sargentini :

Nous sommes ce matin abattus et sidérés après avoir visité les locaux en partie dévastés et fait l'inventaire de tout ce qui a été saisi. De très nombreux rayonnages sont totalement vides.. Il a été saisi aussi - ce qui n'a absolument rien à voir avec l'infraction reprochée - d'autres matériels, ordinateur de travail studio TV, cartes mémoire appareils photos, des centaines de cartons de 6 flacons pompes de 300 ml de gels hydroalcoolique, ainsi que tous les flacons pleins ou vides, le stock complet de flacons de conditionnements, des flacons pompes inox vide inclus, des dizaines de bouteilles d'1 litre d'alcool naturel 90°, des sur-lunettes, des combinaisons NBC, un ordinateur de studio TV /Photos, les cartes mémoires d'appareils photos, etc ... !

Via notre avocat nous allons demander la restitution de tout ce qui a été saisi qui ne fait pas partie de l'infraction reprochée, notamment les masques PRO FFP3 type R spécifiques à la protection contre les particules radioactives qui font partie de l'outil de travail des militants.

Il n'en reste pas moins que pendant presque toute la perquisition j'étais menotté, éjecté dans la rue toujours menotté

et aux yeux de tous, puis mis plusieurs heures en cellule.

Ceci dit en réalité il y a simultanément eu une autre perquisition domiciliaire chez un Docteur Radiologue Vice-Président de l'organisation. Bien évidemment cette perquisition s'est avérée totalement négative, néanmoins elle s'est très mal passée, sic.

Témoignage du Vice-Président de l'organisation Next-Up et Docteur Radiologue

" Cher Serge, j'apprends la cessation de ta garde à vue, ce qui me donne l'occasion de te faire part du déroulement de la perquisition domiciliaire effectuée à mon propre domicile ainsi que les conditions de mon audition en cette « affaire » :

Ce mardi 21, vers 8h30, alors que je m'apprêtais à sortir, à l'ouverture du portail je constate un véhicule avec logo « gendarmerie » bloquant ma sortie. Sans y avoir été invitées trois personnes, deux hommes et une femme, se sont introduites dans la cour, se présentant comme gendarmes, mais sans uniforme ni justificatif d'identité. Elles m'informent oralement venir effectuer une perquisition domiciliaire, sans me présenter de justificatif légal. Le motif ? Je crois comprendre que ton organisation serait mise en cause dans un trafic de masque de protection. Je note que ces trois personnes, s'immisçant, encore une fois sans y avoir été invitées, chez moi, ne portaient aucun masque ni ne respectaient la distance de sécurité, alors même que, comme tu le sais, vu mon âge de 77 ans et mes problèmes cardiaques, je fais partie des « gens à risque » imposant un respect strict des règles de confinement. M'informant que je serais mis en cause en tant que vice-président de Next-Up elles me renvoyèrent à toi si je contestais le fait en « oubliant » de me signaler, qu'étant en garde à vue » tu ne risquais pas de pouvoir me répondre au téléphone pour éclaircir le malentendu éventuel.

Pris par surprise, je n'ai pas eu le réflexe de faire le « 19 » pour appeler la police car il aurait aussi bien pu s'agir de voleurs, avec autocollant « gendarmerie » sur leur véhicule, venant piller une maison au prétexte d'une perquisition bidon. Je note qu'un gendarme a cru bon de faire une remarque déplacée sur la tenue de ma femme, prise au pied du lit, chez elle.

Quoi qu'il en soit, n'ayant -et pour cause- rien trouvé, y compris dans le garage de mon locataire, ces gendarmes en repartant m'ont remis un PV de convocation pour le même jour, à la gendarmerie de Crest. J'apprends ainsi, a posteriori, les motifs de mon prétendu délit justifiant la perquisition : « refus de déférer.... à une réquisition.. » qui ne m'a jamais été signifié ! A mon audition à la gendarmerie je fus informé que je n'étais pas poursuivi (plus poursuivi ?) pour ce délit, mais simplement entendu comme témoin. J'avais apporté une déclaration préliminaire, ayant fait l'objet d'un courriel, et dont je reproduis le texte ci-dessous".

" Je ne mets aucun obstacle à audition, mais je demande qu'elle soit faite selon des critères stricts d'hygiène (distanciation, port de masque par l'interrogateur, me fournir un masque car le mien n'est plus opérationnel) au motif de mon âge (77ans) et de ma chirurgie cardiaque. En l'absence de quoi je me réserve le droit d'ester pour un motif qui, lui, n'est pas imaginaire, de "mise en danger de la vie d'autrui". Je constate qu'aucun des trois gendarmes perquisitionnaires ne portait de masque de protection, me postillonnant au visage à moins d'un mètre. Me convoquer le jour même de la perquisition pour une audition m'empêche, de fait, d'être assisté d'un avocat. On peut s'interroger sur le fait qu'un État dans le but de pallier à son imprévoyance et ayant laissé "disparaître" ses stocks stratégiques de masques de protection, s'octroie le pouvoir de spolier des organisations et des gens prévoyants ."

Les tous derniers développements font apparaitre notamment

Que dans le cas présent ces perquisitions saisies n'auraient pas dû avoir lieu :

. Soit : l'organisation aurait dû être avisée par les autorités de la publication de ce nouveau énième Décret, puisqu'il était connu que l'organisation diffusait des masques et avait en stock des masques FFP3. Situation que les autorités comme tout le monde connaissaient.

. Soit les autorités auraient dû signifier à l'organisation dès la publication du Décret une demande de mise en conformité, comme cela se fait pour toute nouvelle loi, même en urgence.

Évidemment si suite à ces significations l'organisation ne s'était pas mise en conformité, dans ce cas une perquisition pour saisie aurait été dans la normalité de la procédure.

DH : un directeur de clinique vient d'écrire à Next-Up : "*On verra bien si le personnel soignant récupère ces masques. On se demande si la raison première est de faire ch... ou de récupérer ces masques FFP3 pour les hauts fonctionnaires car les livraisons n'arrivent pas...*"

(1) <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041721820&categorieLien=id>

Commentaire de Serge de Next-Up jeudi 23 avril 2020 :

Bonjour amis antinucléaires,

Merci de votre soutien !

En principe, ce jour analyses avec nos avocats.

Les militants bénévoles que nous sommes considèrent ces perquisitions comme des viols, non seulement des locaux confinés du siège social de l'organisation, mais de nos domiciles et en plus par une horde de personnes qui ne respectent en rien les règles de sécurité par rapport au virus du Covid-19.

Cela sous-entend pour nous tous qui avons tous plus de 70 ans, voir presque cent ans pour une personne, à partir de maintenant 12 jours traumatisants difficiles à vivre ...

Par exemple Marie-Pierre qui a un cancer du sein et qui n'est pas sorti depuis plus de deux mois par précaution a été confrontée directement à toutes ses personnes ceci sans aucune protection à son domicile, dans les chambres avec sa mère presque centenaire !

A moins de 250 mètres du Siège de l'organisation se trouve un couvent de frères capucins tous âgés dont les 2/3 sont décédés, à Crest dans notre environnement proches des centaines de personnes sont positives !

Tout cela pourquoi au final, pour rien, aucun jugement au tribunal, aucune confrontation avec le Procureur comme demandé ce qui est en sus la normalité, rien, sauf au final en audition complémentaire de 5 minutes pour une demande à l'amiable de donation de ce qui a été saisie, ceci pour justifier le fiasco de la perquisition-saisie !

Masques : perquisitions abusives chez l'organisation environnementale Next-up à Crest

Ce jour nous avons des Rdv avec les Avocats pour étudier ce qu'il serait possible d'engager comme procédures.

Nous avons aussi prévu une Assemblée Générale extraordinaire pour l'avenir de l'organisation, car si nous ne pouvons pas travailler sereinement ...

Bien cordialement
Serge